



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

11^{ème} réunion des correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)

REMPEC/WG.37/15
Date : 9 juin 2015

Malte, 15-17 juin 2015

Original : anglais

Point 15 de l'ordre du jour

**PROPOSITION DE PROGRAMME DE TRAVAIL DU REMPEC POUR LA PERIODE BIENNALE
2016/2017**

Note du Secrétariat

RÉSUMÉ

Résumé :	Le présent document contient en annexe le projet de programme de travail du REMPEC pour la période biennale 2016/2017 et explique le raisonnement utilisé pour le préparer.
Mesures à prendre :	Paragraphe 5
Documents de référence :	REMPEC/WG.37/7, REMPEC/WG.37/8, REMPEC/WG.37/9, REMPEC/WG.37/10, REMPEC/WG.37/11/1, REMPEC/WG.37/12, REMPEC/WG.37/13, REMPEC/WG.37/14/1, REMPEC/WG.37/14/2, REMPEC/WG.37/INF.3.

Contexte

1 Le projet de programme de travail du Centre pour la période biennale 2016/2017, qui est présenté dans l'annexe au présent document, a été établi dans le contexte du programme de travail intégré du Projet de Cadre Stratégique à moyen terme du Programme des Nations Unies pour l'Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUÉ/PAM) pour la période 2016-2021 (« le Projet de Cadre Stratégique ») (REMPEC/WG.37/INF.3).

2 Il convient de noter que le projet de cadre stratégique a été examiné par la réunion des Points focaux du PAM, qui a eu lieu à Athènes, Grèce, du 19 au 21 mai 2015. Pour l'instant, la numérotation des activités dans le projet de programme de travail du Centre reflète la numérotation utilisée dans le projet de cadre stratégique dans le but de faciliter les références croisées. Toutefois, étant donné que la structure et la numérotation du projet de cadre stratégique seront modifiées en vue de tenir compte du résultat des discussions tenues lors de la réunion des Points focaux du PAM, la présente réunion est priée de se focaliser uniquement sur les aspects techniques liés aux activités énumérées dans le projet de programme de travail du Centre. Une fois que le projet aura été étudié, discuté et accepté par la présente réunion, la version finale sera adaptée à la nouvelle structure et la numérotation de la version révisée du projet de cadre stratégique et transmise au Secrétariat du PAM en vue de son inclusion dans le programme de travail du PAM, qui sera soumis pour approbation à la prochaine réunion des Points focaux du PAM prévue pour octobre 2015 avant sa présentation pour adoption par la dix-neuvième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses protocoles, provisoirement prévue en février 2016 en Grèce.

3 Le projet de cadre stratégique, conçu pour donner une image plus claire des principaux objectifs et stratégies suivis par le PAM dans son ensemble, n'entrave pas la pertinence des priorités et objectifs spécifiques identifiés dans le projet révisé de la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2016-2021), reproduit à l'appendice 1 du document REMPEC/WG.37/11/1 et le projet de programme de travail du Centre a été établi sur la base de ces priorités et objectifs spécifiques.

4 Sur le côté financier, suite à l'instruction du Secrétariat du PAM, en tenant compte du fait que le budget du PAM pour la période biennale 2016/2017 sera discuté à la prochaine réunion des Points focaux du PAM prévue pour octobre 2015, le projet de programme de travail du Centre ne fournit aucun chiffre précis bien que des considérations d'ordre budgétaire aient été dûment faites lors de sa préparation.

Actions demandées à la réunion

5 **La réunion est invitée à :**

- .1 **prendre note** des informations fournies dans le présent document ; et
- .2 **étudier, discuter et approuver** le projet de programme de travail du REMPEC pour la période biennale 2016/2017, qui est présenté dans l'**annexe** au présent document, et de le proposer pour approbation à la prochaine réunion des Points focaux du PAM avant de le soumettre pour adoption à la dix-neuvième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses protocoles.

Annexe

Projet de programme de travail du Centre pour la période biennale 2016/2017

Thème 1 : POLLUTION PROVENANT DE SOURCES BASÉES À TERRE ET EN MER

Résultat stratégique 1.2 : Renforcement et application de la législation et des politiques de prévention et de contrôle de la pollution marine au niveau national, notamment par leur exécution.

N°	Produits clefs	Activités principales	Moyens de mise en œuvre	Prospects : CU ou Composant	Autre : CU ou Composants	Partenaires
1.2.2	Le Plan d'action national (PAN) est élaboré pour mettre en œuvre la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par les navires	1. Élaboration d'un modèle de PAN	Services de conseil	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé
		2. Évaluation nationale et développement du PAN par chaque Partie contractante	Atelier Services de conseil	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé
		3. Assistance aux quatre Parties contractantes, qui en font la demande, afin d'élaborer leur PAN	Services de conseil Travail de terrain	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé
1.2.3	Les politiques nationales et les cadres réglementaires de prévention et de lutte contre la pollution, notamment leur mise en application, sont renforcés, actualisés et intégrés dans les	1. Organisation d'une réunion du MENELAS	Réunion	REMPEC	CU	OMI INTERPOL AESM CBSS (ENPRO) OSPAR (NSN) Accord de Bonn

	processus nationaux et sectoriels (par ex. élaboration des budgets et des politiques notamment politiques sur l'utilisation des instruments économiques)	2. Maintenance et mise à jour du système d'information du réseau MENELAS	Contrat de service	REMPEC	CU	OMI INTERPOL AESM CBSS (ENPRO) OSPAR (NSN) Accord de Bonn
		3. Fourniture d'une expertise à trois Parties contractantes au maximum qui en font la demande, pour le développement et la mise en œuvre de leurs systèmes de préparation à la lutte et de lutte	Services de conseil Travail de terrain	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé

Résultat stratégique 1.3 : Surveillance et évaluation de la pollution marine, y compris par des inventaires des charges polluantes dans le milieu marin et côtier.

N°	Produits clefs	Activités principales	Moyens de mise en œuvre	Prospects : CU ou Composant	Autre : CU ou Composants	Partenaires
1.3.1	Les programmes nationaux de surveillance de la pollution et des déchets sont actualisés pour y inclure les indicateurs EcAp pertinents de pollution et de déchets, et mis en œuvre au travers de programmes d'assurance-qualité réguliers aux niveaux national et régional, et de la transmission des données	1. Élaboration de lignes directrices spécifiques pour déterminer l'application de redevances à des coûts raisonnables pour l'utilisation des installations de réception portuaires ou, le cas échéant, l'application d'un régime sans redevance spécifique.	Services de conseil	REMPEC	MED POL	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé

1.3.2	Les inventaires des charges polluantes (Bilan de base national, Inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes provenant de sources situées à terre, et des bases offshore et des navires) vers le milieu marin et côtier sont régulièrement transmis et actualisés aux niveaux national, sous-régional et régional, et appuyés par des systèmes d'assurance-qualité	1. Mise à jour du Système d'information géographique intégré méditerranéen pour l'évaluation du risque et la lutte contre la pollution maritime (MEDGIS-MAR), avec des rapports sur les incidents de pollution marine par les hydrocarbures et SNPD.	Expertise interne	REMPEC	MED POL	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé
1.3.3	Des cartes dévaluation de la pollution marine (niveaux de charge et points chauds) sont élaborées et actualisées pour montrer les tendances aux niveaux national, sous-régional et régional	1. Production de cartes de rejets illicites et de pollution marine accidentelle à partir de navires et d'installations offshore.	Expertise interne	REMPEC	MED POL	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé

Résultat stratégique 1.4 : Assistance technique et conseil sur les secteurs prioritaires.

N°	Produits clefs	Activités principales	Moyens de mise en œuvre	Prospects : CU ou Composant	Autre : CU ou Composants	Partenaires
1.4.1	Soutien technique fourni et des lignes directrices et outils d'aide à la décision sont élaborés et actualisés pour les substances clefs et les secteurs pertinents, en prenant en considération les meilleures techniques et pratiques disponibles ainsi que les outils et pratiques de CPD	1. Assistance aux deux Parties Contractantes, qui en font la demande, pour identifier le niveau minimal requis d'équipements pré-positionnés pour la lutte contre les déversements contrôlé par l'état.	Services de conseil Travail de terrain Expertise interne	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé

Les secteurs prioritaires sont les déchets marins, la désalinisation, l'agriculture, le secteur industriel, les déchets industriels, les immersions, la pollution par les navires et les installations offshore, ainsi que les autorisations et systèmes d'octroi de licence et d'inspection efficaces intégrés les plus récents	2. Maintenance et mise à jour du Système d'information régional (SIR) ainsi que mise à jour de l'inventaire de l'équipement pré-positionné pour la lutte contre les déversements	Contrat de service	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé
	3. Mise à jour des lignes directrices sur les risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes	Expertise interne Services de conseil	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé
	4. Examen des Principes et des Lignes directrices sur la coopération et l'assistance mutuelle	Expertise interne, Services de conseil	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé
	5. Révision et mise à jour des outils informatiques d'aide à la décision, y compris le site Web du REMPEC et MIDSIS-TROCS	Expertise interne Contrat de service	REMPEC	CU	Cedre CANUTEC ITOPF
	6. Appui à l'organisation d'activités et de réunions conjointes sous-régionales	Expertise interne Réunions	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé

Résultat stratégique 1.5 : Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional en matière de surveillance, inventaires des polluants, application des politiques, autorisations et inspections, et respect des législations nationales.

N°	Produits clefs	Activités principales	Moyens de mise en œuvre	Prospects : CU ou Composant	Autre : CU ou Composants	Partenaires
1.5.1	Des programmes et ateliers de formation se déroulent aux niveaux sous-régional et régional dans des domaines tels que la surveillance de la pollution, les inventaires des polluants, l'application des politiques, les lignes directrices techniques communes, les organes d'autorisation et d'inspection et le respect des législations nationales	1. Assistance aux deux Parties Contractantes, qui en font la demande, pour développer et mettre en œuvre leur programme national de formation pour répondre aux déversements d'hydrocarbures et déversements de substances nocives et potentiellement dangereuses.	Formation Services de conseil	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé
		2. Mise en œuvre du projet de Préparation à la gestion et au nettoyage des littoraux et de la faune polluée par les hydrocarbures – POSOW	Formation Contrat de service Expertise interne	REMPEC	CU	Cedre ISPRA AASTMT DG-MARINWA FEPORIS
1.5.2	Des projets pilotes sont mis en œuvre sur les déchets marins, les POP, le mercure et les rejets illicites	1. Facilitation de la participation des Parties contractantes à des opérations de surveillance	Opération de surveillance	REMPEC	CU	OMI INTERPOL AESM CBSS (ENPRO) Accord de Bonn

Résultat stratégique 1.6 : Meilleure coopération aux niveaux national, sous-régional et régional pour lutter contre la pollution marine et la prévenir.

N°	Produits clefs	Activités principales	Moyens de mise en œuvre	Prospects : CU ou Composant	Autre : CU ou Composants	Partenaires
1.6.1	La coopération avec les parties prenantes est développée et renforcée à tous les niveaux par des accords, des échanges des meilleures pratiques et des synergies	1. Soutien aux Parties contractantes qui en font la demande, pour la préparation et la mise en œuvre des accords sur le partage des capacités de remorquage entre Etats voisins, afin d'aider les navires en détresse dans la Méditerranée	Services de conseil Travail de terrain Expertise interne	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé
		2. Évaluation de possibles synergies pour interconnecter le système d'informations régional (SIR) avec le Système commun de communication et d'informations d'urgence (CECIS)	Contrat de service	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé
		3. Facilitation de la participation des institutions de recherche nationales et régionales et de l'industrie dans les forums internationaux utiles, en vue de faire mieux connaître les résultats des activités de recherche et de	Services de conseil Travail de terrain Expertise interne	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé

		développement (R&D) entreprises dans la région méditerranéenne				
		4. Organisation d'un atelier technique régional (MEDEXPOL) sur les arrangements de coopération dans le domaine des outils de préparation à la lutte et de lutte ainsi que des déversements de SNPD	Atelier régional Services de conseil	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé
		5. Organisation d'une réunion de haut niveau sur les arrangements de coopération dans le domaine de la préparation à la lutte et des outils de lutte contre les déversements de SNPD	Réunion	REMPEC	CU	OMI Commission Européenne AESM Secteur privé

Thème 2: DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET ÉCOSYSTÈMES

Résultat stratégique 2.1 : Facilitation et coordination de l'application des obligations au titre de la Convention, du Protocole ASP/Diversité biologique, de PAS BIO, des Plans d'action sur les espèces et les habitats clefs en danger, du Programme de travail régional sur les aires marines protégées et de la Feuille de route 2020.

N°	Produits clefs	Activités principales	Moyens de mise en œuvre	Prospects : CU ou Composant	Autre : CU ou Composants	Partenaires
2.1.7	La stratégie méditerranéenne sur la Stratégie de gestion des eaux de ballast des navires et le Plan d'action correspondant sont mis en œuvre et révisés selon que de besoin	1. Évaluation du niveau de mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour la gestion des eaux de ballast des navires, y compris son Plan d'action et Échéancier	Atelier régional	REMPEC	CU CAR/ASP	OMI AESM
		2. Organisation d'une formation régionale sur le contrôle par l'État du port en vertu de la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (convention BWM) en mettant l'accent sur l'échantillonnage et l'analyse des eaux de ballast	Formation Atelier régional	REMPEC	CU CAR/ASP	OMI AESM

		3. Développement d'un outil d'évaluation des risques régionaux pour la conformité, la surveillance et l'exécution (CME) ainsi que les exemptions en vertu de la convention BWM	Contrat de service	REMPEC	CU CAR/ASP	OMI AESM
		4. La diffusion des lignes directrices de 2011 pour le contrôle et la gestion de l'encrassement biologique des navires en vue de réduire au minimum le transfert d'espèces aquatiques envahissantes	Expertise interne	REMPEC	CU CAR/ASP	OMI AESM
		5. Développement d'un système régional d'échange d'informations sur les eaux de ballast basé sur le Web	Contrat de service	REMPEC	CU CAR/ASP	OMI AESM

Résultat stratégique 2.4 : Assistance technique et outils communs pour la conservation de la diversité biologique dans le but de parvenir au Bon état écologique de la Méditerranée.

N°	Produits clefs	Activités principales	Moyens de mise en œuvre	Prospects : CU ou Composant	Autre : CU ou Composants	Partenaires
2.4.2	Des lignes directrices et autres outils pour le développement et la gestion des zones marines et côtières protégées sont élaborées et actualisées	1. Diffusion des Lignes directrices de l'OMI pour la réduction des nuisances sonores sous-marines générées par la navigation commerciale, afin de faire face à leur impact négatif sur la vie marine	Expertise interne	REMPEC	CU CAR/ASP	OMI AESM ACCOBAMS

Thème 3: CHANGEMENT CLIMATIQUE

Résultat stratégique 3.3 : Prise de décisions mieux éclairée par la recherche et la coopération scientifique, disponibilité améliorée et utilisation de données, d'informations et d'outils fiables.

N°	Produits clefs	Activités principales	Moyens de mise en œuvre	Prospects : CU ou Composant	Autre : CU ou Composants	Partenaires
3.3.1	Des politiques et des cadres institutionnels adéquats sont mis en avant, y compris une approche régionale de la gestion des risques dans les catastrophes	1. Examiner la possibilité de faire reconnaître la mer Méditerranée en tout ou partie comme une zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre (SOx ECA)	Services de conseil	REMPEC	CU	OMI AESM
		2. Assistance aux Parties contractantes qui en font la demande, pour préparer une soumission à l'OMI proposant la désignation comme SOx ECA de la ou des zones de la Méditerranée identifiées sous 1.	Atelier régional	REMPEC	CU	OMI AESM

Thème 4: RESSOURCES NATURELLES

Résultat stratégique 4.1 : Facilitation et coordination de l'application des obligations au titre de la Convention de Barcelone et ses Protocoles, et des programmes de mesures dans les stratégies et plans d'action régionaux existants.

N°	Produits clefs	Activités principales	Moyens de mise en œuvre	Prospects : CU ou Composant	Autre : CU ou Composants	Partenaires
4.1.5	Les stratégies régionales du PAM, PAS BIO, PAS MED, Plan d'action Offshore et Stratégie de lutte contre la pollution provenant des navires, sont mises en œuvre de façon intégrée, conformément au Protocole GIZC, pour améliorer l'utilisation durable des ressources marines et côtières	1. L'assistance aux deux Parties contractantes qui en font la demande, pour définir les procédures et pour élaborer un plan de gestion des navires en détresse	Services de conseil Travail de terrain	REMPEC	CU CAR/PAP	OMI AESM

Thème 5: GOUVERNANCE

Résultat stratégique 5.1 : Assurer la cohérence institutionnelle, l'efficacité et la responsabilité des organes du PNUE/PAM.

N°	Produits clefs	Activités principales	Moyens de mise en œuvre	Prospects : CU ou Composant	Autre : CU ou Composants	Partenaires
5.1.1	Réunions (COP, Bureau, Points focaux du PAM et de ses composantes) CMDD Groupe de coordination EcAp Processus de programmation intégrée	1. Organisation de la 12 ^{ème} réunion des correspondants du REMPEC	Réunion	REMPEC	CU	OMI

Thème 6: ENVIRONNEMENT MÉDITERRANÉEN SOUS REVUE

Résultat stratégique 6.1 : Évaluation des côtes et de la mer Méditerranée pour une élaboration des politiques basée sur des faits.

N°	Produits clefs	Activités principales	Moyens de mise en œuvre	Prospects : CU ou Composant	Autre : CU ou Composants	Partenaires
6.1.4	Le programme intégré de suivi et dévaluation basé sur l'EcAp est appliqué, actualisé et soutenu par un centre d'information sur les données à intégrer dans la plateforme PAM/Info	1. Soutien à l'élaboration d'un programme d'assurance qualité pour le report et la collecte des données relatives aux pollutions hydrocarbures et SNPD par les navires conformément au programme de surveillance de l'EcAp	Réunion Services de conseil	CU	MED POL REMPEC CAR/ASP Plan Bleu CAR/PAP INFO-CAR	